



7e Secteur

Procès-verbal in extenso du Conseil d'Arrondissements

Séance Extraordinaire du :

**Mercredi 30 mars 2022 à 15 h 00
Salle du Centre d'Animation Saint-Joseph**

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS**CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS****Mercredi 30 mars 2022**

La Séance est ouverte à 15 h 10, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7ème Secteur de Marseille.

Madame BAREILLE.- Mesdames et Messieurs, chers collègues, prenons place, s'il vous plaît. Je vais demander à Corinne BIRGIN de procéder à l'appel.

(Madame BIRGIN procède à l'appel nominal des Conseillers d'Arrondissements)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN.

Nous allons maintenant procéder au vote de plusieurs délibérations pour engager les modifications suite au départ de quelques élus de la majorité.

Nous passons au premier rapport.

RAPPORT N° 22-014 7S

OBJET : MAINTIEN OU NON DU PREMIER ADJOINT D'ARRONDISSEMENTS DANS SES FONCTIONS.

Madame BAREILLE.- Le premier rapport soumis au vote du Conseil porte sur le maintien ou non de M. SOLER comme Premier Adjoint.

Qui est pour le maintien ?

Monsieur DUDIEUZERE, vous voulez prendre la parole.

Monsieur DUDIEUZERE.- Madame le Maire, mes chers collègues, bonjour.

Juste une petite question sur la forme sur ces rapports, Madame le Maire, si vous me le permettez puisqu'on s'apprête à voter sur le rapport 7S sur le maintien ou non de M. Yohann SOLER, le deuxième c'est le même rapport, sur le maintien ou non de M. Ali YATSOU et donc sur les deux rapports qui suivent, on n'a pas trop d'illusions sur le résultat de ce vote et de ces rapports, mais vous inscrivez : « *Par une délibération en date du 30 mars 2022, il a été décidé de ne pas maintenir M. Yohann SOLER dans ses fonctions d'Adjoint ; il y a donc lieu d'élire un nouvel Adjoint* », c'est-à-dire que vous avez déjà pris acte, vous avez déjà écrit le résultat des précédents rapports sur les deux rapports suivants. On se demande même si juridiquement c'est légal. Est-ce qu'il n'aurait pas fallu voter les deux premiers rapports, à la limite faire une petite interruption de séance, voter les deux rapports suivants. Là, vous écrivez déjà noir sur blanc le résultat des

deux rapports précédents, ça nous semble un petit peu surprenant et je tenais à vous le signaler, c'est tout, même si, encore une fois, on n'a pas de doute sur l'issue du vote de ces deux rapports. Merci.

Madame BAREILLE.- Monsieur DUDIEUZERE, encore une fois, on a bien évidemment envoyé les rapports en amont pour que vous puissiez en avoir la connaissance, l'ordre chronologique a été respecté, et bien évidemment selon l'issue des votes, nous ne présenterons pas l'ensemble des rapports.

Monsieur DUDIEUZERE.- D'accord. Merci.
Monsieur SOLER.

Monsieur SOLER.- Merci.

Madame BAREILLE, je souhaite sur ce rapport clarifier les événements qui m'ont amené à vous rendre cette délégation, arrêter mes fonctions de Premier Adjoint et enfin quitter votre groupe. Je ne sais pas par où commencer. Tout d'abord, il y a les promesses faites aux militants et aux habitants qui croyaient comme moi que nous allions changer les choses lorsque nous serions aux responsabilités. Pour cela, il aurait fallu que vous, Madame BAREILLE, ayez le sens des responsabilités. Ce n'est pas le cas. Force est de constater que deux ans après votre nomination – je choisis les mots – rien n'a changé pour notre secteur.

Les belles promesses de campagnes se sont envolées. Comme les habitants, je me sens trompé et nous avons encore une fois été dupés.

Les choses avaient mal commencé. On sent bien votre malaise que vous n'assumez pas. Contrairement à vous, j'ai pris mon rôle de Premier Adjoint à bras-le-corps afin de tout faire pour honorer les habitants de ce secteur. Rappelez-vous lorsque vous étiez encore employée à la banque et que vous faisiez l'objet de critiques, car il est vrai, on ne peut être Maire à temps partiel, il a fallu, de mon côté, que je fasse les 3X8 pour recevoir et répondre aux sollicitations de nos administrés. J'y ai mis tout mon cœur. Mais c'était sans compter votre mépris et celui de vos amis à la tête des autres institutions qui nous ont complètement abandonnés. En politique, il faut être généreux et aimer les gens, ce n'est pas le monde de la finance en cherchant à tout prix à créer des rentes. La politique, ce n'est pas non plus de la Comm'. Les habitants ont bien compris que pour faire des photos inutiles, la Maire du 13-14 était la championne. En revanche, pour des projets concrets en faveur de notre secteur, c'est le néant.

Mais nous avons fini par comprendre votre stratagème. Cette jeune équipe d'élus était trop motivée, trop impliquée, cela vous faisait peur ainsi qu'à votre Cabinet, il fallait nous arrêter. Les autres finiront par comprendre, mais il sera trop tard.

J'ai encore cette image du Président de la République en visite sur notre secteur, un événement historique par sa rareté. Madame BAREILLE a décidé que, pour la visite d'une école sur notre secteur, en compagnie du Président de la République, il ne devait y avoir qu'elle. Nous autres étions des pestiférés, même pas Romain BRUMENT délégué à l'Education n'y était convié. Dans le 15-16, un jour avant, le Président de la République était à Bassens avec tous les élus de la Mairie du 15-16, une vraie fête populaire, une autre façon de faire de la politique, plus noble, plus généreuse.

Aujourd'hui, je suis soulagé et je me sens en adéquation avec mes convictions et surtout avec moi-même.

Je remercie de tout mon cœur les soutiens reçus de toute part et surtout je remercie les Services, car à ce jour, s'ils n'avaient pas été là, cette Mairie se serait déjà écroulée.

Notre combat continue et nous œuvrerons comme nous l'avons toujours fait. Nous ne lâcherons pas.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur SOLER, écoutez, nous sommes également soulagés.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est pour le maintien de M. SOLER ?

Madame D'ANGIO.- Madame le Maire, nous ne participerons pas au vote.

Madame BAREILLE.- Très bien, c'est noté.

Qui est contre le maintien de M. SOLER en tant que Premier Adjoint ?

Le premier, c'est pour son maintien.

Deuxième question, qui est contre ? Voilà. Et donc vous vous abstenez, c'est noté.

Madame D'ANGIO.- Non, on ne participe pas au vote. On vous laisse gérer ça entre vous.

Monsieur CHARPENTIER.- Abstention.

Madame BAREILLE.- Vous ne participez pas non plus ?

Monsieur CHARPENTIER.- Abstention.

Madame BAREILLE.- Abstention, très bien, c'est noté. Rassemblement National, abstention.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, s'il vous plaît, nous ne participons pas au vote.

Madame BAREILLE.- Vous ne participez pas au vote, Printemps Marseillais ? Très bien, c'est noté.

Pour ce premier rapport, M. SOLER n'a plus le poste de Premier Adjoint de la Mairie des 13ème et 14ème arrondissements.

(Applaudissements)

LE RAPPORT N° 22-014 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS

(Vote Contre du groupe Une Volonté Pour Marseille et des élus non inscrits - non apparentés. Abstention du groupe Rassemblement National. Les groupes Retrouvons Marseille et Printemps Marseillais ne prennent pas part au vote)

RAPPORT N° 22-015 7S

OBJET : MAINTIEN OU NON DU 7EME ADJOINT D'ARRONDISSEMENTS DANS SES FONCTIONS.

Madame BAREILLE.- Nous passons au deuxième rapport qui porte sur le maintien ou non de M. YATSOU comme 7ème Adjoint ?

Qui est pour le maintien de M. YATSOU ?

Monsieur YATSOU.- Je demande la parole.

Madame BAREILLE.- Vous voulez prendre la parole, Monsieur YATSOU ?

Monsieur YATSOU.- Nous sommes réunis aujourd'hui en Conseil extraordinaire pour entériner un état de fait.

Suite à notre décision annoncée au dernier Conseil d'Arrondissements de quitter la majorité de Mairie de Secteur, nous avons de manière concomitante rendu nos délégations.

En ce qui me concerne, le rapport n° 15 à l'ordre du jour va donc entériner ma décision de cesser ma fonction d'Adjoint et de rendre ma délégation de la Culture au Maire de Secteur.

Sur la forme, votre rapport stipule que cette délégation m'a été retirée ; quelle blague, quelle bonne blague ! Mais passons, si vous voulez continuer à vous mentir à vous-même, c'est votre affaire.

Ce rapport est cependant pour moi l'occasion de faire le bilan de mon action et de celle de mes collègues pour la culture dans notre secteur.

À notre installation en juillet 2020, en pleine crise de Covid, nous avons immédiatement pris des initiatives pour que notre secteur ne soit pas privé de culture pendant la crise sanitaire.

Nous avons mis en place, de notre propre initiative, une programmation annuelle qui a été largement chamboulée par la crise sanitaire entre annulations et report d'événements, sur un an et demi de mandat, ce sont en réalité seulement quelques mois de pleine activité qui nous ont été permis.

Nous avons néanmoins voulu que certains spectacles puissent avoir lieu en utilisant les technologies à notre disposition à savoir le *Livestream*. Ainsi avec l'équipe de la culture et celle de l'espace culturel Busserine, nous avons permis à des milliers d'habitants de notre secteur de pouvoir assister à distance à des concerts pendant les périodes de confinement et de restrictions.

Dans l'intervalle, nous avons travaillé avec le service de la Culture et de l'Animation, avec mon collègue Franck OHANESSIAN, pour que la reprise puisse se faire immédiatement à la fin des restrictions. Ainsi, nous avons pu organiser des concerts, de nombreux cinémas en plein air ; nous avons remis en selle de grands événements comme les Médiévales, mis en place en partenariat avec le Département avec des programmations du Festival de Jazz des cinq continents, du festival Lyrique d'Aix-en-Provence, du festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, mais aussi avec le festival de Marseille. Nous avons poursuivi la collaboration avec l'APECB, avec les guinguettes pendant tout l'été 2021 et permis de rapprocher les équipes de la Mairie de Secteur avec celles de l'ECB en mettant en place une mutualisation de moyens et une véritable envie de collaborer.

Nous avons animé notre secteur avec de nombreux événements en impliquant la jeunesse de notre secteur, en recevant le monde associatif et les CIQ, en établissant une collaboration étroite avec des structures phares de notre secteur comme le Roudelet Felibren ou bien encore la Maîtrise des Bouches-du-Rhône.

Nous avons pu organiser de merveilleuses fêtes de fin d'année en décembre dernier. Sans compter les très nombreux projets sur lesquels nous avons commencé à travailler, comme, par exemple, le travail sur la mémoire du secteur, sur l'histoire des quartiers, sur les Grottes Loubières, sur l'embellissement urbain. Nous avons, également, voulu, plus que tout, mettre la littérature à l'honneur sur notre secteur avec le projet d'organisation d'un Festival du livre (qui a été annulé en 2021 pour cause de Covid) qui était programmé pour 2022, mais aussi par la mise en place d'une Boîte à livres avec la volonté d'en installer partout sur le secteur ou encore par l'organisation de spectacles vivants dans les écoles autour de l'œuvre de Pagnol, ou encore l'accompagnement de projets éducatifs et scolaires comme « l'Île aux Livres » et « Ma classe chanson ».

En somme, de la culture pour tous et sous toutes ses formes, accessible à tout le monde, mais sans jamais tomber dans la facilité.

Nous avons voulu tirer notre secteur vers le haut, malgré les réticences, malgré les blocages et les découragements de ceux qui nous expliquaient sans cesse que rien n'était possible, malgré le manque criant de communication sur nos événements, nous étions hélas, loin de pouvoir déployer notre pleine capacité.

Nous avons contribué à structurer cette mairie en faisant en sorte que les Services de la Culture et de l'Animation et des Sports puissent enfin collaborer, ce qui s'est concrétisé par la grande Rentrée des Associations en septembre 2021. Nous avons reçu des dizaines d'acteurs culturels et associatifs, mis en place des collaborations qui iront bien au-delà de nos mandats dans cette mairie. Tout cela a été fait avec passion, dans une magnifique entente avec nos services avec lesquels nous avons travaillé dans le sérieux et le respect.

D'ailleurs, vous n'avez pas manqué d'occasion pour nous féliciter pour le travail effectué et notre engagement pour notre secteur.

Aujourd'hui, nos chemins divergent pour les raisons que vous connaissez et que vous feignez de ne pas comprendre. Pourtant, les choses sont simples. Nous avons été élus pour améliorer ce secteur et force est de constater que par votre inaction et votre manque d'engagement, c'est le néant qui règne, sans compter les innombrables personnes que vous avez laissées sur le bord du chemin dans votre course au mandat.

Vous avez une fâcheuse tendance à faire semblant de vous occuper de tout ce qui ne relève pas de votre compétence et de ne pas vous préoccuper de ce qui relève de vos responsabilités, c'est-à-dire la gestion des équipements de proximité dont une grande partie sont à l'abandon, et l'accompagnement réel de projets sur le secteur, au lieu de vous contenter d'y faire des reportages photos ; sans compter la rétention d'informations que vous exercez avec votre Directeur de Cabinet au sujet de nombreux projets que vous avez torpillés ou camouflés au détriment des intérêts de nos habitants.

Nous aurons l'occasion d'y revenir lors des prochains Conseils d'Arrondissements, eh oui, chers collègues de la majorité, on ne vous dit pas tout, ou plus précisément, on vous cache l'essentiel. Votre Maire et son Directeur de Cabinet

veulent vous maintenir dans des rôles accessoires. Vous le savez au plus profond de vous-mêmes, ils n'ont pas confiance en vous, leur seule préoccupation est la propagande sur la personne de Mme BAREILLE et la gestion de sa carrière politique. C'est tout cela qui nous a menés naturellement à nous séparer, et quel soulagement !

Nous sommes fiers de notre bilan, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en si peu de temps. Désormais, nous serons utiles à notre secteur d'une manière différente, mais avec autant d'engagement et de dévouement pour les seuls qui comptent réellement, les habitants de notre secteur.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Très bien, nous sommes donc tous heureux aujourd'hui.

Nous passons au vote.

Qui est pour le maintien de M. YATSOU ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Madame D'ANGIO.- Nous ne participons pas au vote.

Monsieur BENFERS.- Nous ne participons pas au vote.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS, vous ne participez pas non plus au vote, et vous non plus, c'est noté, très bien, merci.

Monsieur YATSOU, vous n'avez plus le maintien de votre poste de 7ème Adjoint au sein de la Mairie de Secteur.

(Applaudissements)

LE RAPPORT N° 22-015 7S EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote Contre du groupe Une Volonté Pour Marseille et des élus non inscrits - non apparentés. Abstention du groupe Rassemblement National. Les groupes Retrouvons Marseille et Printemps Marseillais ne prennent pas part au vote)

Madame BAREILLE.- Nous passons... Alors vous intervenez peut-être au prochain rapport, Monsieur OHANESSIAN ? Comme ça on déroule.

RAPPORT N° 22-016 7S

OBJET : DECISION D'ELIRE UN ADJOINT AU MAIRE ET FIXANT SON RANG DANS L'ORDRE DU TABLEAU.

Madame BAREILLE.- Le troisième rapport porte sur le remplacement du poste d'Adjoint vacant et le positionne en Premier Adjoint.

Monsieur OHANESSIAN, vous souhaitez prendre la parole.

Monsieur OHANESSIAN.- Merci. Je ne vais pas faire de prise de parole, j'ai simplement une question : je me demande s'il ne manque pas un rapport puisque les 13ème et 14ème arrondissements sont deux arrondissements très importants et

que pour faire de la politique, il faut des forces vives. Je m'interroge... je pensais qu'on verrait un troisième maintien ou non d'une Adjointe que nous n'avons jamais vue, si ce n'est le jour de la remise de l'écharpe du Maire, une élue qui est élue métropolitaine, qui est Ulrike PAUL et peut-être si on avait eu la demande de maintien ou non, ça aurait permis peut-être à quelqu'un d'autre de poursuivre l'action pour les habitants des 13ème et 14ème arrondissements. Donc, c'était juste pour savoir s'il ne manquait pas ce rapport à l'ordre du jour ?

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Écoutez, Monsieur OHANESSIAN, je vous souhaite de ne pas avoir malheureusement ses problèmes de santé et je trouve que c'est totalement déplacé, mais ça ne m'étonne pas venant de votre part.

Allez, nous passons au vote.

Qui est pour ce troisième rapport, sur le remplacement du poste d'Adjoint vacant qui est positionné en Premier Adjoint ?

Qui est contre ?

Madame D'ANGIO.- Nous ne participons pas non plus.

Monsieur BENFERS.- Nous ne participons pas.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS, vous ne participez pas.

Retrouvons Marseille non plus. Et le Rassemblement National, votre vote ? Abstention ?

Monsieur CHARPENTIER.- Abstention.

Madame BAREILLE.- Et donc les Non Inscrits, votre vote ? Je n'ai pas entendu. Abstention. Très bien.

LE RAPPORT N° 22-016 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote Pour du groupe Une Volonté Pour Marseille, Abstention du groupe Rassemblement National. Les groupes Retrouvons Marseille, Printemps Marseillais et les élus non inscrits - non apparentés ne prennent pas part au vote)

RAPPORT N° 22-017 7S

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE ET FIXATION DE L'ORDRE DU TABLEAU.

Madame BAREILLE.- Nous passons donc au quatrième rapport. Le quatrième rapport porte sur la réduction du nombre d'Adjoints passant de 16 à 15 et sur le fait de promouvoir chacun des Adjoints d'un rang inférieur à celui de l'Adjoint qui a cessé ses fonctions et de fixer, par conséquent, l'ordre du tableau que vous avez en annexe.

Qui est pour ?

J'imagine que les votes sont les mêmes. Vous ne participez au vote ?

Madame BOUKRINE.- Nous ne participons au vote. On a dit tout à l'heure

« on s'abstient », c'est une erreur.

Madame BAREILLE.- Vous ne participez pas au vote, c'est noté. Y compris pour le précédent, le troisième rapport ? Le troisième et le quatrième, vous ne participez pas ?

Madame BOUKRINE.- C'est ça, exactement.

Madame BAREILLE.- Très bien. Et Rassemblement National, vous vous abstenez ?

Monsieur CHARPENTIER.- C'est ça.

Madame BAREILLE.- Merci.

Nous passons à 15 Adjointes. Merci.

LE RAPPORT N° 22-017 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote Pour du groupe Une Volonté Pour Marseille, Abstention du groupe Rassemblement National et des élus non inscrits - non apparentés. Les groupes Retrouvons Marseille et Printemps Marseillais ne prennent pas part au vote)

RAPPORT N° 22-018 7S

OBJET : ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE.

Madame BAREILLE.- Nous passons maintenant au cinquième rapport. Nous devons procéder au vote à bulletin secret de l'élection d'un nouveau Premier Adjoint au Maire.

Y a-t-il des candidatures au sein des différents groupes ?

Monsieur GALTIER pour le groupe majoritaire, s'il vous plaît.

Monsieur GALTIER.- Madame le Maire, pour le nom de Premier Adjoint, nous proposons celui de Denis ROSSI.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur GALTIER.

Monsieur BENFERS, vous avez demandé la parole.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, dans un premier temps pour vous dire que nous n'avons pas de candidat à présenter, mais si vous me le permettez, j'aimerais dire quelques mots.

C'est un homme inquiet qui se présente face à vous. Cette Mairie qui est notre maison commune et dont nous ne sommes que locataires semble aujourd'hui bien fragile. Les fondations étaient, au final, bien peu profondes, non pas en raison du manque de profondeur des convictions des élus ici présents, car je pense, vraiment, que tous ceux qui sont ici, avec leurs convictions, que je ne partage pas forcément voire pas du tout, ont le souhait d'être ici de se battre pour leurs concitoyens, mais malheureusement, nous assistons au lent délitement d'un exécutif d'arrondissements qui dérive entre décomposition et recomposition.

Oui, notre Mairie dérive, car notre navire prend l'eau de toute part et nous avons l'impression que l'orchestre souhaite jouer jusqu'au bout l'étrange musique de ceux qui restent sourds aux attentes et aux besoins de nos concitoyens du 13-14.

Par orchestre, j'entends tous ceux qui ont fait qu'aujourd'hui nous nous trouvons ici à siéger à 5 groupes alors qu'il y a deux listes qui sont allées au bout. Tous ces gens-là qui ne sont pas présents ici dans cet hémicycle, qui ont au lieu de lier, délié les uns et les autres, tout ça pour le malheur de nos concitoyens.

Alors oui, récemment encore et à juste titre, certains ont décidé de faire le choix logique de ne pas couler dans le naufrage collectif.

Alors, ce qui pourrait paraître pour certains un éclatement est pour moi l'expression d'une démocratie vivante qui s'affranchit des pouvoirs d'appareil et des logiques de personnes tellement éloignées des intérêts de tous nos habitants.

Nous sommes avant tout pour l'intérêt des habitants et de nos concitoyens.

Juste pour finir, il faut que, et les uns et les autres, de Madame le Maire jusqu'au concitoyen lambda ou au Conseiller que je suis, prenions conscience que notre place ici a une importance forte et j'espère qu'après ces mots qui ne sont pas très plaisants, peut-être un peu durs, nous pourrons insuffler – et c'est le souhait du Printemps Marseillais et de mon collègue Christian BOSQ ici présent –, une dynamique positive qui puisse à terme sortir par le haut, que nous puissions tous sortir par le haut de notre mandat. Je ne vais pas m'éterniser.

Vraiment, sans dramatiser les choses, je ne sais pas si on a tous conscience du rôle qu'on a à jouer et des répercussions de nos actes et de nos faits dans le cadre de notre mandat. Merci beaucoup.

Madame BAREILLE. - Je vous propose de passer au vote. Vous avez des bulletins devant vous. Je vous laisse renseigner un nom si vous le souhaitez et également pour la personne pour qui vous avez un pouvoir.

Nous allons procéder au vote par ordre alphabétique ; vous avez l'urne qui est située là-bas.

Madame D'ANGIO.

Madame D'ANGIO. - Nous ne participerons pas au vote, également.

Madame BAREILLE. - C'est très bien, c'est noté.

Pour Hayat ATIA, je vais demander à Madame BIRGIN de procéder au vote, s'il vous plaît.

Pour tenir l'urne, je vais demander deux volontaires. Monsieur GALTIER et Mme LASTRAYOLI.

(Il est procédé au vote par ordre alphabétique)

Monsieur BENFERS. - Je ne participe pas.

Madame BAREILLE. - Vous ne participez pas ; très bien.

Monsieur BOSQ, vous participez au vote ?

Monsieur BOSQ. - Oui.

Madame BAREILLE. - Monsieur BENFERS ?

Monsieur BENFERS. - Je ne participe pas au vote, Madame le Maire.

Madame BAREILLE. - Vous ne participez pas, très bien.

UN INTERVENANT. Monsieur BENFERS veut voter.

Madame BAREILLE. Ah, Monsieur BENFERS veut voter !

(Le vote est clos)

Merci.

Je vous laisse procéder au dépouillement.

Monsieur CHARPENTIER ?

Monsieur CHARPENTIER. C'est pour Mme LELOUIS.

Madame BAREILLE. Tout à fait.

Monsieur OHANESSIAN. Est-ce qu'on peut assister ?

Madame BAREILLE. Il y a déjà deux personnes M. OHANESSIAN qui se sont portées volontaires.

Il peut regarder.

Monsieur OHANESSIAN. Je peux regarder.

(Monsieur OHANESSIAN s'avance près de l'urne).

(Il est procédé au dépouillement).

Monsieur GALTIER. On va faire le décompte :

27 pour Denis ROSSI.

Deux nuls, trois blancs... ça fait 5 et 5 = 10... 11 et 27 ça fait bien 38.

Nous avons 38 votes.

Madame BAREILLE. N'ayant pas pris part au vote, c'est le groupe Retrouvons Marseille : 10.

Bulletins dans l'urne : 38.

Bulletins blancs ou nuls : 11.

Suffrages exprimés : 27.

Donc majorité absolue (15), 27 bulletins pour M. ROSSI.

(Applaudissements)

Monsieur ROSSI est proclamé élu au poste de Premier Adjoint et je vous invite à me rejoindre.

(Madame le Maire remet l'écharpe tricolore à M. Denis ROSSI).

(Applaudissements)

LE RAPPORT N° 22-018 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

(Le groupe Retrouvons Marseille ne prend pas part au vote)

Madame BAREILLE. Mon cher Denis, je suis vraiment très heureuse que tu sois mon Premier Adjoint. Permits-moi d'avoir une pensée amicale et affectueuse pour ta chère épouse, pour tes enfants, pour tous tes proches.

Je voulais très sincèrement te remercier pour ton aide, pour ton soutien, et

pour tout le travail que tu effectues sur le secteur.

On a énormément de chance de t'avoir dans notre équipe. Tu connais parfaitement la Mairie de Secteur ; tu as une grande expérience politique, et tu nous es d'une aide précieuse. Alors je te remercie. Je suis vraiment heureuse et je te remercie d'être le Premier Adjoint et je sais que tu sauras insuffler un nouveau souffle au sein de notre équipe.

Je voulais également remercier l'ensemble de nos collègues qui ont voté pour toi, Denis, aujourd'hui et les remercier également pour tout le travail que vous faites au quotidien pour notre secteur. Je sais que vous ne ménagez pas votre peine. Et je voulais vous remercier. Vous avez du talent, vous avez du mérite, vous avez du courage, de la détermination et du cœur et je vous remercie pour ce que vous faites aujourd'hui pour notre secteur.

Et grâce à vous tous, grâce à votre travail, nous arrivons à transformer ce secteur. Et aujourd'hui, on sait que c'est sur ce secteur dans le 13ème et le 14ème arrondissements où tout se passe. Je le dis déjà depuis pas mal de temps, mais l'avenir de Marseille passera par le Nord.

Merci à tous, un nouveau chapitre s'ouvre et reprenons le travail. Merci.
(Applaudissements)

Monsieur ROSSI, si vous souhaitez vous exprimer ?

Monsieur DUDIEUZERE.

Monsieur DUDIEUZERE.- Merci Madame le Maire.

J'adresse mes félicitations républicaines à M. ROSSI pour son élection au poste de Premier Adjoint même si manifestement il n'a pas fait le plein des voix de votre groupe ou de ce qu'il en reste, puisque si on a bien compté, il lui manquerait deux voix qui ne se sont pas portées sur lui, après, on vous laisse régler vos comptes entre vous. En tout cas, je lui souhaite... C'est une fonction que j'ai eu moi-même l'honneur de porter pendant plusieurs années et j'en connais l'importance.

Je lui souhaite bon courage dans l'exercice de cette fonction.

Par contre, je suis un petit peu déçu pour cet après-midi, parce que d'habitude, à chaque fois qu'il y a une élection, vous avez coutume d'offrir des viennoiseries aux électeurs qui se présentent devant les bureaux et je pensais qu'on allait pouvoir prendre le goûter, du coup, je vais être obligé d'aller à la boulangerie à la fin du Conseil, je suis un peu déçu, tant pis.

(Rires).

Madame BAREILLE.- Monsieur BOSQ.

Monsieur BOSQ.- Bien. Madame le Maire, le torchon a brûlé, mais quand je vois les scores je pense qu'il va continuer à brûler parce qu'il y a quand même neuf absents de votre majorité, alors ce sont peut-être des absences professionnelles ou quoi, on ne le saura jamais, mais il y a quand même trois élus qui ont voté pour M. BERARD, donc, votre Premier Adjoint ne fait pas l'unanimité.

UN INTERVENANT.- Cinq !

Monsieur BOSQ.- Nous voyons bien que la situation est dans un tel état pour vous Madame le Maire, ici dans les 13 et 14 que vous êtes dans l'obligation de

suivre l'adage qui maintenant est devenu célèbre dans notre mairie « *Quand ça sent le roussi, on appelle ROSSI!* ». Ce n'est pas de moi. Mais espérons de tout cœur que le poids des décennies de mandats consécutifs de votre nouveau Premier Adjoint sera justement utilisé pour le bon fonctionnement de cette Mairie ; qu'il pourra vous apporter toute sa fine connaissance, ses rouages politiques les plus tortueux afin de faire avancer votre travail ici et à la Métropole dans l'intérêt des habitants des 13 et 14.

Nous espérons simplement que toutes ces huiles injectées dans la machine lui permettront enfin de fonctionner ou de ronronner et que vous saurez entendre les besoins urgents des habitants du secteur soulevés par la Mairie Centrale. Merci.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire s'il vous plaît, juste un mot.

Madame BAREILLE.- Je vous en prie, Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- Je voudrais féliciter le nouveau Premier Adjoint, Monsieur Denis ROSSI, et lui dire, s'il me permet de le tutoyer, donne-nous tort, Denis ! Donne-nous tort peut-être d'être partis ! Donne-nous tort d'avoir fait ces choix ! Je crois peut-être en toi, mais je ne crois pas à ce que tu y arrives.

Mais dans tous les cas, je te souhaite tout le bien pour ton mandat et si tu y réussis, ce sera quelque part une réussite pour nos concitoyens. Merci.

Madame BAREILLE.- Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole ?

Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Madame le Maire, chers collègues, d'abord vous remercier d'avoir voté pour me permettre d'être aux côtés de notre Maire de Secteur, en qualité de Premier Adjoint, proposition qui m'a été faite et sur laquelle il me paraissait difficile, dans le contexte actuel, de refuser. D'abord parce que contrairement à toute une génération qui est ici, moi, je suis à la fin des choses, pas au début. Et étant à la fin des choses, il est peut-être utile que dans les institutions où j'occupe, je les mette prioritairement au service des concitoyens de ce territoire et plus largement au niveau des élus qui composent ce territoire, parce qu'ici, sur l'ensemble de cette assemblée, il n'y a pas de gens moins illégitimes que d'autres, toutes les personnes qui sont ici sont titulaires d'un mandat public, elles sont donc légitimes tant à l'expression qu'aux choix qui conviennent.

L'unanimité. L'unanimité, mais ça n'existe nulle part l'unanimité. Il n'y a que chez Poutine, d'ailleurs on voit ce que ça donne. L'avantage de laisser libre cours et le choix de vote sans contrainte c'est effectivement faire des choix différents, et différenciés.

Alors ce matin, j'ai eu un journaliste d'un journal satirique, un grand journal satirique qui m'a dit : « *Il paraît que cet après-midi, on va réélire la Belle et la Bête* ». D'abord, j'ai rappelé à ce journaliste brillant qu'il avait dû voir Walt Disney, mais pas tout à fait l'histoire même de la Belle et la Bête.

Mais après avoir réfléchi, je me suis dit, il n'a peut-être pas tout à fait tort sur l'image

La Belle d'abord. La Belle sur le plan éthique, car depuis que vous avez pris cette mairie, vous la gérez euro par euro, et tous ceux qui ont eu mandat ici, ici,

il y a un Maire de Secteur qui est ici, il y a un Premier Adjoint qui est présent. Tout le monde sait qu'ici l'enveloppe budgétaire est contrainte, elle est difficile, elle est tellement faible que pour activer un certain nombre de choses, c'est très compliqué. Et vous avez arbitré avec votre Adjoint aux Finances, M. KOUBI-FLOTTE des arbitrages qui, effectivement, dans la période de pandémie, furent très proches de la préoccupation des différents habitants parce que nous sortons quand même de presque deux ans de pandémie ; on fait comme si ça n'existait pas, mais c'est quand même quelque chose de prégnant. Lorsque je regarde ma collègue qui est là et toutes les infirmières qui sont aussi dans cette majorité, je sais aussi les centaines d'heures qu'elles ont passé pour essayer de trouver des solutions. Alors effectivement, c'est le premier élément.

Deuxième élément La Belle, elle est sur le plan moral parce que vous n'avez pas dissocié ce qui est la vie affective, personnelle et la vie publique. Et ça, je crois que lorsqu'on a mandat public, on a intérêt à faire très, très attention, à ne pas se laisser embrumer et en faisant disparaître ce qui est l'essentiel. Ce qui est l'essentiel, c'est avant tout le fondement même de nos vies, la famille.

Je dis la famille et les amis parce que moi depuis à peu près 24 jours je m'occupe d'accueil de femmes et d'enfants ukrainiens, dont hier soir 37 orphelins, et il y a 15 jours de ça...

Monsieur YATSOU.- Et alors ?

Monsieur ROSSI.- Et alors vous répondez Monsieur ? Et alors ? Et alors vous osez répondre *Et alors !*, vous que j'ai... vous m'avez interpellé pour s'occuper des problèmes d'Algérie lorsque c'était l'été.

Monsieur YATSOU.- Oui, et vous n'avez rien fait !

Monsieur ROSSI.- Et alors ? Et alors parce qu'ils ne sont pas de tel endroit, il ne faudrait pas s'en occuper. Et en échange de ça, on a agressé ma famille, mes enfants, et je veux remercier les différents groupes, pas vous, Monsieur, vous êtes le seul groupe qui n'a même pas pris le soin de donner un coup de téléphone, le seul, le seul qui a pensé qu'une intrusion chez quelqu'un menaçant sa femme et ses enfants, ça ne méritait même pas une attention. Merci à vous, Madame d'ANGIO, au nom de votre groupe, de l'attention que vous avez portée et du geste...

Monsieur OHANESSIAN.- Vous, vous nous avez appelés la veille.

Monsieur ROSSI.- Je peux finir s'il vous plaît ?

Monsieur OHANESSIAN.- Bien sûr.

Monsieur ROSSI.- Je peux finir ? S'il vous plaît.

Monsieur OHANESSIAN.- Merci.

Monsieur ROSSI.- Vous m'avez appelé Madame D'ANGIO, au nom de votre groupe pour faire part de ce qui effectivement est de nature morale. Oui, on ne touche pas aux femmes, aux enfants, aux familles, à l'environnement qui est le nôtre. Vous-même, Président GALTIER, au nom du Groupe et à l'ensemble des collègues, vous-même Monsieur BENFERS et Monsieur BOSQ avec beaucoup de délicatesse sachant ne pas confondre la confrontation politique et ce qui relève de la sphère privée.

Et vous, Madame le Maire qui avez eu l'attention de venir jusqu'à saluer
MAIRIE DU 7^{ÈME} SECTEUR – Conseil d'Arrondissements du 30 mars 2022

mon épouse et les enfants dans le lieu de résidence où ils se trouvent puisque forcément, étant sous protection, on n'habite plus dans notre maison ; on n'habite plus dans notre maison. Peut-être que ceux qui sont venus chez moi cagoulés, on me les a envoyés, on leur a gentiment donné l'adresse. Je les plains parce qu'on va trouver ceux qui sont venus et on va trouver ceux qui les ont envoyés et croyez-moi...

Madame BOUKRINE. - Ouvrez une enquête. Je vous conseille d'ouvrir une enquête. Adressez-vous à M. le Procureur, ce serait bien. Par contre, quand on fait du bien, on ne le crie pas sur tous les toits, M. Denis ROSSI. On se tait. Merci.

Monsieur ROSSI. - Madame BOUKRINE l'art de parler est une chose, l'art de se taire devrait être maîtrisé chez vous.

Madame BOUKRINE. - Ouvrez une enquête, Monsieur Denis ROSSI !

Monsieur ROSSI. - Allez, fin de l'interview...

Madame BOUKRINE. - Adressez-vous au Procureur, ne vous adressez pas ici, à l'audience, adressez-vous au Procureur, ce que vous n'avez pas fait Monsieur ROSSI.

Par contre, quand on fait du bien...

Monsieur ROSSI. - Mais qu'est-ce qu'elle a Mme BOUKRINE ? Mais il faut prendre des cachets ! Il faut prendre des cachets ! Il y a le Prozac pour ça. Enfin. Restez calme, vous allez vous faire mal, pas au cerveau, il n'y a pas de risque.

(Rires)

Monsieur ROSSI. - Ceci étant dit les amis, voilà...

Madame BOUKRINE. - ... et ça n'a aucun rapport avec ce qui se passe ici au Conseil d'Arrondissements.

Monsieur ROSSI. - Mais comment tu veux parler de respect à quelqu'un...

Madame BOUKRINE. - On est tous solidaires pour l'Ukraine. On n'aime pas la violence. Personne ici n'aime la violence. Par contre, concentrez-vous sur ce qui se passe sur le 13-14.

Madame BAREILLE. - Madame BOUKRINE, vous n'avez pas demandé la parole. Laissez parler M. ROSSI, merci.

Monsieur ROSSI. - Ce n'est pas grave...

Madame BOUKRINE. - Allez-y, continuez !

Monsieur ROSSI. - Avec une dame, j'essaie d'être courtois.

Résultat des courses, je répète, je voulais quand même politiquement remercier toutes ces personnes qui ont eu ce geste à la fois fraternel et amical.

Quant à la suite, certains prédisent un cataclysme, une difficulté inhérente à... Eh bien, nous allons bien mesurer très vite qu'au regard des délégations que vous allez à la fois redistribuer, les choses vont se mettre en mécanique maintenant que nous sortons ou espérons sortir de ce Covid, je dis bien espérons, peut-être qu'au moment où nous nous parlons, on est encore sur une phase compliquée, mais ça, c'est assez secondaire Madame le Maire.

Ce qui est important, quand même, c'est que sur ce territoire-là au

moment où on évoque la loi 3DS, au moment où on évoque la décentralisation, au moment où on évoque la refonte des collectivités, ça serait peut-être pas mal que nous soyons au même étiage que Paris ou Lyon parce qu'après tout, à part Marseille qui a cet étiage-là, tous les autres ont des compétences transférées, ont des budgets transférés, ils n'ont pas un euro par personne, et tout à l'heure qu'ai-je entendu ? Trois interventions de nos collègues.

Le premier, c'est le Premier Adjoint qui disait : *« J'ai eu une immense difficulté et des souffrances, etc. par rapport à la gestion qui était la vôtre dans le cadre du transfert. »*

Le deuxième, c'est l'Adjoint à la Culture qui a quand même fait le panégyrique d'un certain nombre d'actions culturelles qui ont été permises sous votre autorité.

Donc, globalement, si j'ai tout compris, sur trois interventions, il y en a un qui dit *ça ne marche pas parce qu'on ne m'a pas donné les moyens*, l'autre qui dit *ça a marché parce que ça été porté politiquement* et le troisième dit *ça aurait marché si on m'avait donné autre chose*. Bref, globalement, ça serait peut-être pas mal que chacun se mette d'accord pour avoir au moins une pensée commune si c'est de l'ordre du possible, là-dessus j'ai quelques réserves, mais nous verrons bien.

Ce en quoi, Madame le Maire, oui, j'ai accepté parce qu'encore une fois, et M. DUDIEUZERE qui sourit, le sait très bien, le Premier Adjoint, ce n'est pas le Maire *bis*. C'est celui qui contribue à faire que... être un élément facilitateur, ce que vous avez fait pendant tout le mandat qui était le vôtre, vous n'avez pas confondu les rôles Monsieur DUDIEUZERE, vous êtes resté à la place qui est la vôtre. Madame le Maire, je resterai à la place qui est la mienne, à savoir celui qui, loyalement, essaiera d'accompagner les dispositifs, les collègues et puisque le Président de groupe, le général GALTIER m'a donné, à ses côtés et sous sa responsabilité et son autorité, la dimension proche à la formation, je m'occuperai avec beaucoup d'attention, avec des crédits formation, de permettre à nos collègues effectivement de développer leurs aptitudes, capacités, etc. Je crois que c'est ça.

En tout cas, cette institution, elle a le mérite d'exister. Au moment de la loi 3DS, M. BENFERS a raison, il est prudent de travailler peut-être collectivement plutôt que dans une espèce de dogme particulier. Après, Pierre DAC disait : *« Lorsque les esturgeons connaissent le prix du caviar, ils deviennent prétentieux »*. C'est vrai, c'est souvent vrai, mais ça reste des esturgeons, je vous rassure. Ça ne change pas. C'est très c*n un esturgeon à part que ça fait du caviar et c'est vendu sur les étals des autres.

En tout cas, Madame le Maire, merci de m'avoir proposé d'être votre Premier Adjoint. Je vous accompagnerai jusqu'en 2026, c'est bien cela, et ainsi que l'Administration portée par votre Directeur Général, et l'ensemble de vos collaboratrices et collaborateurs qui sont là, en espérant qu'effectivement les partenariats avec la Mairie de Marseille, la Métropole, la Région et le Département trouveront une résonance forte sur l'un des territoires qui est le plus pauvre et surtout le plus vaste de Marseille ; et le temps des confrontations arrivera en 2026, mais je crois, si j'ai bien compris, qu'elles vont commencer maintenant. Il va y avoir les Présidentielles, les Législatives, tout le monde aura l'occasion de montrer ses différents talents et je me prêterai très volontiers à mesurer le poids politique de certains, comme ça on les ramènera au poids d'une coccinelle et ça donnera des bourgeonnements nécessaires à ce secteur.

Quant à celui qui a mis « FORTIER *bis* », mais il a raison. Clément, c'est mon ami, j'ai de l'affection et de l'amitié pour lui. Il est jeune, il est intelligent, être jeune et intelligent, ça gêne plein de monde ; être jeune et intelligent c'est toujours la somme des médiocres qui critique, mais ce n'est pas grave, moi, je suis allé à l'école des Pierres Plates, je n'en veux à personne. Ce n'est pas grave. Celui qui a marqué FORTIER *bis* cherchant peut-être l'insulte ultime, je le remercie parce qu'il m'a fait grâce d'un compliment que je fais tous les jours à Clément.

Je veux remercier dans l'assistance également, le Président de l'Office HLM, Monsieur PAPPALARDO, Le Président du groupe une Volonté pour Marseille, M. RIVOALLAN et mon ami Roger LAURIA avec qui on chemine ensemble depuis des années.

Mes chers amis, espérons que les années qui arrivent seront peut-être un peu moins chaotiques que les mois passés. En tout cas, Madame le Maire, je vous souhaite et je souhaite aux habitants de ce secteur, effectivement, que nous trouvions paix, sérénité et puis engagement de toute part pour que ça aille beaucoup mieux qu'au moment où nous avons récupéré les choses.

Chers amis, merci. Merci à toutes et à tous, merci à ceux qui ont fait du bruit ; merci à ceux qui n'en font pas ; merci à ceux qui ont voté ; merci à ceux qui n'ont pas voté ; merci à ceux qui ont marqué « Clément *bis* » ; merci à toutes et tous.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur ROSSI, merci Monsieur le Premier Adjoint.

Je vous propose de passer au dernier rapport de ce Conseil, le rapport n° 19.

RAPPORT N° 22-019 7S

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - Délégation du Conseil d'Arrondissements au Maire d'Arrondissements pour la signature des conventions d'occupation du domaine public portant sur les équipements transférés.

Madame BAREILLE.- Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

LE RAPPORT N° 22-019 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS.

(Vote Pour du groupe Une Volonté Pour Marseille, Abstention des groupes Retrouvons Marseille, Printemps Marseillais, Rassemblement National et des élus non inscrits - non apparentés)

Madame BAREILLE.- Avant de terminer ce Conseil, permettez-moi, au nom de l'ensemble des Conseillers, d'adresser mes félicitations à Saphia qui est jeune maman. Félicitations et bienvenue à ta petite merveille et merci d'être venue aujourd'hui parce que j'imagine que les nuits sont courtes.

(Applaudissements)

Monsieur ROSSI.- Je veux aussi, si vous le permettez, Madame le Maire,

saluer, il n'est pas là, mais je sais que Stéphane est papa. Je veux le saluer également parce que c'est aussi intense l'arrivée d'un enfant, qui est un temps où si on n'est pas capable de dépasser encore une fois ce qui nous sépare, ce qui fait nous affronter, la vie n'a plus de sens. La vie vient d'arriver, je veux lui dire, à son épouse, à lui-même que c'est un grand bonheur et c'est un bonheur, en tout cas, personnellement que je partage et je lui souhaite à sa merveille, à son épouse et à lui-même, plein de jolies choses. Merci.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI et, effectivement, nous adressons également toutes nos félicitations à M. RAVIER.

Merci à tous, nous avons épuisé les rapports de ce jour, merci aux Services pour le travail réalisé et je vous souhaite à toutes une bonne fin de journée. Merci.

(La séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 16 h 22 par Mme Marion BAREILLE, Maire du 7ème Secteur)

